

dans la personne et dans les *Rimes* de Pernelle du Guillet. C'est encore à Maurice Scève qu'elle adressait ce joli dizain :

Puisque de nom et de fait trop sévère
 En mon endroit te puis appercevoir,
 Ne t'esbahis si point ne persévère
 A faire tant par art et par sçavoir
 Que tu lairras d'aller les autres veoir :
 Non que de toy je me voulsisse plaindre,
 Comme voulant ta liberté contraindre ;
 Mais advis m'est que ton saint entretien
 Ne peult si bien en ces autres empraindre
 Tes mots dorés, comme au cuer qui est tien.

« O poète! ô chose inconstante et légère, va donc, et cours où la beauté t'appelle! Aime d'autres femmes et prodigue leur comme à moi la flatterie de tes vers! Mais, dans ma solitude, laisse-moi seulement croire qu'aucune n'y sera plus sensible que celle qui fut ta créature! » La première édition des *Rymes de gentile et vertueuse dame Pernelle du Guillet, lyonnaise*, a paru pour la première fois en 1545, chez Jean de Tournes, et ainsi précédé de deux ans la publication des *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, 1547. Si nous en faisons la remarque, c'est qu'il serait injuste d'oublier la part que la reine de Navarre a eue dans ce mouvement d'émancipation du génie féminin qui, dès le règne d'Henri II, allait mêler aux inspirations d'une littérature jusqu'alors toute masculine quelque chose des grâces et de la douceur d'un autre sexe.

Là peut-être, en effet, se résume l'influence de l'école lyonnaise; — et là est sa gloire. On a entendu Rabelais parler de la femme, ou plutôt on ne l'a point entendu, car nous ne l'avons point cité, mais nous avons dit comment il en avait parlé. C'est pourquoi, dans un livre bizarre : *le Fort inexpugnable de l'Honneur du sexe féminin*, d'un certain